

Nom Prénom Date naissance :

Adresse

Code postal Ville : Tel.....

mobile mère..... mobile père

Mail 1..... mail 2

1^{er} Cours hebdo : jour.. de à discipline

2^{ème} cours hebdo : jour.. de à discipline.....

INSCRIPTION 2026 - 2027

Portes ouvertes du Jeudi 25 Juin 2026 de 17h à 19h30 au Plateau Saint Marc

**Forum des Associations Orgevalaises du Samedi 05 Septembre de 9h à 16h au Plateau Saint Marc
ou par courrier postal à Emotion Danse, centre de gestion, 7 rue de Suresnes - 92420 Vaucresson**

PAIEMENT

A l'inscription par chèque(s) à l'ordre d'Emotion Danse

Possibilité de régler par 2 chèques, le 1^{er} encaissé fin septembre 2026, le 2^{ème} début février 2027

Chèques encaissés qu'à partir du 30 09 26 ou retournés si 1^{ère} séance non probante

Règlement intérieur

Pour des raisons de sécurité, les Parents doivent s'assurer de la présence du Professeur à la dépose des enfants.

L'utilisation du téléphone portable est interdite pendant les cours.

Les salles sont mises à disposition de l'association par la municipalité qui fixe les horaires d'occupation. Pour ne pas retarder les autres élèves

l'Adhérent s'engage à être ponctuel, à arriver avant le début du cours pour se préparer et accéder au cours dans une tenue appropriée :

- près du corps adapté à la danse (coloris au choix), pas de bijou, pas de montre.

- pieds nus ou chaussettes ou chaussures adaptées (.... Baskets pour le hip hop) uniquement destinées à la salle de Danse.

Toute attitude de non-respect envers le professeur ou les autres élèves peut entraîner soit une convocation des parents soit une exclusion temporaire ou définitive de l'adhérent.

L'Adhérent accepte qu'Emotion Danse prenne, directement ou par l'intermédiaire d'une personne qu'elle a mandaté, des photographies identifiées ainsi que des vidéos de ces cours stages et spectacles pour la présentation et la promotion de l'Association. L'Adhérent ou son Représentant Légal peut refuser le droit à l'image par lettre adressée au Président d'Emotion Danse.

Emotion Danse s'engage à appliquer la loi conformément à la réglementation générale pour la protection des données (RGPD)

L'horaire et la répartition des âges sont modifiables jusqu'à fin septembre

Le Forfait Cours Annuel est calculé sur une base de 30 séances (répétition spectacle incluse) – 33 séances prévues.

Les absences justifiées d'au moins 10 séances font l'objet d'un remboursement au prorata.

Observations : **Acceptation des Pass yvelines +**

Etablissement de facture acquittée pour les comités d'entreprise Délivrance d'attestation d'aide aux loisirs notamment pour la CAF

La fourniture d'un certificat médical valable 3 ans est toujours obligatoire pour les adultes

.....

.....

.....

1^{ères} séances : A partir du Mardi 15 septembre 2026

Cotisation annuelle : + forfait cours annuel : Total = €

Date

Signature Adhérent ou parent pour accord